

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Dr Anne-Sophie Rouxel-Bourgault est reconduite à la tête  
du Comité médical et des soins de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve**

Lamballe, le 7 mars 2022. **Le Comité médical et des soins de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV) s'est réuni pour procéder au renouvellement de son bureau, fin 2021. Dr Anne-Sophie Rouxel-Bourgault, médecin coordonnateur des EHPAD HSTV de Saint-Louis à Rennes et de Sainte-Anne à Tinténiac, a été reconduite dans ses fonctions de présidente pour un mandat de cinq ans.**

Elle est épaulée dans cette mission par deux vice-présidents : Dr Rolland Dupeyron, médecin urgentiste et président de CME de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé et Myriam Béraud, coordonnateur des soins au Centre gérontologique d'Aix-en-Provence.

La mise en œuvre du projet médico-soignant partagé (PMSP) constituera l'enjeu majeur de ce nouveau mandat. Au cœur du projet stratégique 2021-2025 de l'Hospitalité, le PMSP affirme l'ambition d'aller au-devant des personnes fragiles pour mieux les accompagner. Il se structure autour de trois axes : l'expérience usager, les parcours de soins et l'accompagnement de populations spécifiques : addiction, santé mentale, handicap, fragilité sociale, soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie. Les enjeux, dans le cadre des parcours, portent notamment sur le renforcement des coopérations avec les libéraux, l'accès au soin pour amener les services vers les publics fragiles dans les territoires enclavés et l'ouverture vers le domicile.

Après dix années de médecine générale libérale, Dr Anne-Sophie Rouxel-Bourgault a intégré l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve en 2007 en qualité de médecin coordonnateur en EHPAD et accueils de jour à Moncontour. Depuis 2019, elle exerce en tant que médecin coordonnateur de Maison Saint Louis à Rennes (EHPAD et Vivam) et la Maison Sainte-Anne à Tinténiac (EHPAD et accueil de jour). Elle est membre du bureau de l'Association des médecins coordonnateur (AMCOOR) de Haute-Bretagne, ainsi que de la communauté de pratique régionale professionnels-usagers pilotée par le CAPPS<sup>1</sup> Bretagne.

Créé en 2011, le Comité médical et des soins de l'Hospitalité réunit des médecins, pharmaciens, directeurs et coordonnateurs des soins en provenance des différents établissements du groupe. L'un des objectifs principaux est de recueillir un avis médical et soignant sur les grandes orientations stratégiques de l'Hospitalité. Pour mener à bien ces missions, le CMS s'est doté de cinq sous-commissions : handicap et soins, recherche et innovation, développement de l'offre de soins et des coopérations, politique du médicament, projet médical et soins partagé.

---

<sup>1</sup> Coordination pour l'Amélioration des Pratiques Professionnelles

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve rassemble 15 établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif : hôpitaux, clinique, EHPAD, foyers de vie, accueils de jour, en Bretagne et en Provence. L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve a été créée en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, pour rassembler et conforter les établissements, dont certains existent depuis plus de 360 ans. L'Hospitalité compte près de 3000 salariés et gère 250 millions d'euros de budget.

---

**CONTACT PRESSE**

Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

Johanne Mathat, directrice de la communication

Tél : 06 42 56 10 58 | [johanne.mathat@hstv.fr](mailto:johanne.mathat@hstv.fr)